

*Il est demandé au candidat*

*de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;  
de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ; de  
mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet,  
notamment celles figurant sur le dossier ;  
de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la  
question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage  
l'équilibre des parties.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la  
présentation.*

**Sujet : Les firmes transnationales constituent-elles un atout pour la croissance économique des  
pays développés ?**

### **DOCUMENT 1**

Loin de réduire les incitations à commercer, les firmes transnationales permettent de pousser plus loin la mondialisation ; la croissance rapide des flux d'IDE\* depuis les années 70 a donc vraisemblablement tiré la croissance des échanges mondiaux. En localisant les différents éléments de la chaîne de valeur\*\* dans les économies proposant les meilleures conditions de production, les firmes transnationales renforcent les spécialisations des pays et permettent une exploitation plus approfondie des avantages comparatifs. Ce constat n'est pas sans conséquences pour l'économie mondiale.

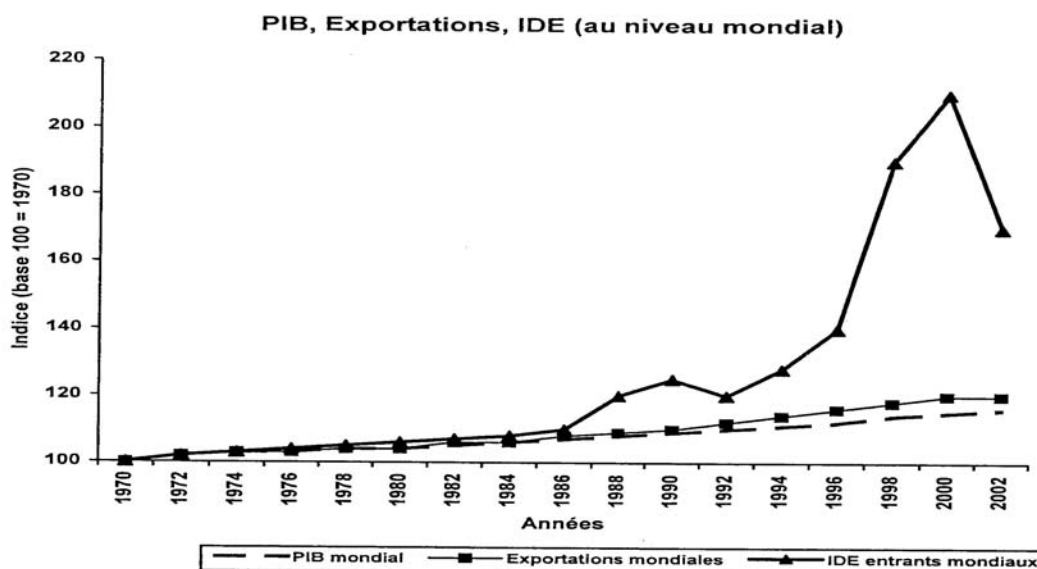
Tout d'abord, cette fragmentation dans des processus de production conduite par les firmes transnationales permet de renforcer encore la division internationale du travail, et donc a priori les gains mutuels à l'échange mis en avant par les théories du commerce international. Ensuite la complémentarité IDE/commerce laisse entendre que les IDE ne sont pas synonymes d'une réduction directe des activités dans le pays d'origine. Au contraire l'essor des flux d'exportation avec l'IDE suggère que l'internationalisation des firmes y engendre des effets positifs en termes de production et d'emploi.

\* IDE : Investissement direct à l'étranger

\*\* Chaîne de valeur : ensemble des différentes étapes d'élaboration d'un produit correspondant à un domaine d'activité depuis la matière première jusqu'à l'après-vente.

Source : Matthieu CROZET, Pamina KOENIG, «Le rôle des firmes multinationales dans le commerce international », *Cahiers français*, n°325, mars-avril 2005.

**DOCUMENT 2**



Source : CNUCED, 2003.

**DOCUMENT 3**

**Part (en %) du chiffre d'affaires réalisé et de l'emploi occupé dans le pays d'origine de sociétés transnationales en 2004.**

Société	Pays	Activité	Part du chiffre d'affaires (en %)	Part de l'emploi (en%)
General Motors	Etats-Unis	Automobile	69,4	64,6
Ford Motor	Etats-Unis	Automobile	58,3	54,4
General Electric	Etats-Unis	Matériel électrique et électronique	62,8	53,7
Vodafone Group	Royaume-Uni	Télécommunications	14,7	19,8
Toyota Motor	Japon	Automobile	40	64,3
France Télécom	France	Télécommunications	58,6	44,1
Suez	France	Electricité, gaz et eau	23,2	37,4
Volkswagen	Allemagne	Automobile	27,5	51,7
Siemens	Allemagne	Matériel électrique et électronique	36,5	38,1

Source : CNUCED, *World Investment Report*, 2006.

## DOCUMENT 4

Une entreprise qui veut s'implanter à l'étranger subit des coûts d'implantation élevés, en situation de forte incertitude liée à la méconnaissance des conditions de production locales, de l'appareil réglementaire national, etc. Pour compenser ce désavantage, il faut qu'elle ait sur les firmes locales ou déjà implantées, un avantage concurrentiel ou spécifique. Cet avantage peut provenir d'une bonne maîtrise des coûts de production, de la différenciation de ses produits, de la possession d'une technologie, ou enfin de la taille de l'entreprise. Tous les travaux indiquent la supériorité des transnationales sur les autres firmes en termes notamment de productivité et/ou de recherche et développement. Les résultats de l'OCDE\* indiquent que les filiales des transnationales dans les pays d'accueil ont en général une productivité supérieure de 40 % à 100 % à celle des entreprises locales.

Les avantages concurrentiels des firmes ne sont pas immuables. Comme toute organisation sociale, l'entreprise transnationale peut connaître un cycle de vie avec une naissance, une croissance, une maturité et/ou une mort.

\* OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

Source : Jean-Louis MUCCHIELLI, «Entreprises et entrepreneurs : les firmes multinationales », *Cahiers français*, n° 309, Juillet-Août 2002.

## DOCUMENT 5

### Répartition mondiale des entrées et des sorties d'IDE, 1993-2004.

Année Région	Entrées d'IDE							Sorties d'IDE						
	1993-1998*	1999	2000	2001	2002	2003	2004	1993-1998*	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Pays Développés	63,8	77,7	81,2	72,2	76,5	69,9	58,6	85,9	91,8	88,2	89,1	92	93,6	87,3
Pays en développement	34,6	21,3	18,1	26,4	21,7	26,3	36	13,8	8	11,5	10,6	7,3	4,7	11,4
Europe du Sud-Est et CEI*	1,6	1	0,6	1,4	1,8	3,8	5,4	0,3	0,2	0,3	0,4	0,7	1,7	1,3

\*: moyenne annuelle

\* \* : Communauté des Etats indépendants

Source : CNUCED, *World Investment Report*, 2005

## DOCUMENT 6

L'usine est devenue globale : différentes filiales d'un même groupe, localisées dans différents pays, concourent à la production d'un même bien.

Le commerce intra-firme représente un tiers des exportations mondiales et les ventes des filiales étrangères augmentent plus vite que les exportations mondiales. Du point de vue du pays d'origine de l'IDE, si l'investissement direct est un substitut aux échanges, les exportations seront partiellement remplacées par des ventes sur place des filiales implantées à l'étranger. Le niveau d'activité dans le pays d'origine en sera affecté et avec lui l'emploi dans la branche concernée. A l'opposé, en cas de complémentarité, investir à l'étranger signifiera une plus grande compétitivité sur le marché d'accueil, donc des exportations accrues, ce qui devrait bénéficier à l'activité et à l'emploi dans le pays d'origine. Cette complémentarité peut également concerner les importations en provenance du pays hôte. Ainsi, dans le cas d'une délocalisation, une partie de la production à l'étranger pourra être réexpédiée par la filiale vers l'économie d'origine. Sans délocalisation, la production aurait pu être amenée à disparaître tout ou partie, en raison de la perte d'avantage macroéconomique de l'économie d'origine.

Source : Lionel FONTAGNE et Mickaël PAJOT, « Investissement direct à l'étranger et échanges extérieurs », *Economie et Statistique*, n°326-327, Septembre 1999.